



15EME FORUM OUEST-AFRICAIN SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

**THÈME : “Renforcer la résilience économique et la souveraineté numérique en
Afrique de l'Ouest”**

SESSION HYBRIDE

Abidjan, 25 – 26 MAI 2023

COMMUNIQUE

[VERSION ORIGINALE : FRANCAIS]

Nous, les participants à la 15^{ème} édition du Forum Ouest-Africain sur la Gouvernance de l'Internet (WAIGF), réunis en Côte d'Ivoire et en ligne, les 25 et 26 mai 2023, pour le compte des structures de gouvernance de l'Internet des quinze (15) pays ci-après : Bénin, Burkina Faso, Cape Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo,

Avec la participation et l'appui des partenaires suivants : Commission de la CEDEAO, Secrétariat IGF de l'ONU, ICANN, UNESCO, Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique de Côte d'Ivoire, Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) ;

- Rappelant les résultats des éditions précédentes du Forum ouest-africain de gouvernance de l'Internet, tenues respectivement à Accra, Dakar, Lagos, Freetown, Abidjan, Abuja, Niamey, Cotonou, Ouagadougou, Banjul, ainsi qu'en mode virtuel/en ligne ;
- Reconnaisant que la souveraineté numérique demeure un défi qu'il est possible de surmonter en investissant dans les infrastructures ;
- Considérant la nécessité de garantir une meilleure connectivité avec un coût d'accès abordable, ainsi que l'intensification de la participation et du renforcement des capacités des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés, incluant les questions de politique publique sur la gouvernance de l'Internet, par le biais entre autres, de l'École ouest-africaine sur la gouvernance de l'Internet (WASIG) ;
- Reconnaisant que l'usage excessif des réseaux sociaux par les jeunes et groupes de populations ayant un faible niveau de culture numérique, devient de plus en plus préoccupant ;

- Considérant le besoin de diversification de l'économie pour contribuer à la création d'emplois, l'innovation, l'accès au financement ;
- Reconnaisant que les défis liés à la sécurité des données dont leur localisation et l'harmonisation du cadre légal et réglementaire en matière de données à caractère personnel, sont une préoccupation certaine ;
- Reconnaisant le rôle important joué par les parlementaires dans la législation visant à construire une résilience de l'écosystème de l'Internet ;
- Considérant que le changement continu de l'espace numérique est associé à de nouveaux défis et opportunités, dont l'augmentation des risques de sécurité ;
- Reconnaisant l'existence d'un vrai potentiel humain en Afrique de l'Ouest pour relever les défis du numérique ;
- Reconnaisant l'urgence de combler la fracture numérique persistante qui reste un défi pour l'inclusion ;
- Reconnaisant que l'autonomisation des entrepreneurs du numérique et le développement d'une main-d'œuvre locale, sont des catalyseurs de la résilience numérique ;
- Reconnaisant que l'acceptation universelle (AU) est une bonne pratique pour garantir l'assentiment sur Internet de tous les noms de domaines et adresses de courrier électronique indépendamment de leur langue, alphabet ou longueur ;
- Conscient que tous les pays de la CEDEAO connaissent une accélération de l'utilisation des TIC et une augmentation du besoin d'éducation aux médias et à l'information ;
- Notant que les défis, risques et préoccupations éthiques relatives aux technologies émergentes dont l'intelligence artificielle, les médias sociaux, l'Internet des objets, la Blockchain, etc, ne devrait pas freiner l'innovation et le développement de nouvelles possibilités, porteuses d'importants avantages ;
- Reconnaisant les améliorations des infrastructures du numérique et la progression continue du taux de pénétration d'Internet ;

1) Annonçons que :

- a) La 16^{ème} édition du Forum se tiendra en mai 2024 au Burkina Faso ;
- b) Le WASIG et l'IGF des Jeunes de l'Afrique de l'Ouest seront organisés en prélude au WAIGF ;

2) Recommandions aux Etats Membres :

- a) **Au titre de la Résilience Economique et la Souveraineté Numérique :**
 - i. Appelons à combler la fracture numérique en œuvrant en priorité à promouvoir l'alphabétisation numérique, et à garantir la sécurité du cyberspace et la confiance des utilisateurs ;

- ii. Exhortons à renforcer les capacités des jeunes, des personnes vivant en zone rurale et d'autres groupes marginalisés ;
- iii. Invitons à mettre en place des environnements favorables à la création d'emplois et à la génération de richesses, en s'appuyant sur les technologies émergentes ;
- iv. Exhortons à valoriser les données et travailler en collaboration avec les parlementaires pour élaborer un cadre juridique favorable à l'innovation ;
- v. Appelons à accroître une participation multi parties prenantes dans les débats liés à la gouvernance de l'Internet ;
- vi. Appelons à améliorer la connectivité intra régionale et à augmenter les échanges de trafic Internet (itinérance libre, données libres).
- vii. Exhortons à mettre en place des programmes axés sur l'Acceptation Universelle des noms de domaine et des adresses électroniques pour favoriser l'accès à Internet quelque soit la langue de l'utilisateur.

b) Au titre des Technologies Emergentes

- i. Encourageons à mettre en place des cadres juridiques et des protocoles pour promouvoir la souveraineté numérique et traiter la question de la propriété des données qui résultent de ces technologies ;
- ii. Appelons à investir massivement dans les capacités humaines et le « travail de demain » ;
- iii. Invitons à impliquer toutes les parties prenantes, en vue de favoriser le développement et l'adoption des technologies émergentes, guidés par des recherches scientifiques de qualité, une analyse et une évaluation du contexte local ;
- iv. Exhortons à établir un cadre légal et réglementaire qui permet d'adopter les meilleures pratiques et de vérifier de manière indépendante et effective, le respect des droits de l'homme dans le développement, le déploiement et l'utilisation des technologies émergentes ;
- v. Invitons à poursuivre les efforts d'éducation civique et de sensibilisation pour assurer une bonne hygiène numérique face aux défis associés aux technologies émergentes ;
- vi. Exhortons à améliorer et harmoniser la législation relative aux données notamment celle sur la protection des données et de la vie privée ;
- vii. Appelons à l'élaboration de politiques publiques incluant la bonne gouvernance et la transparence à travers l'e-gouvernement et les données ouvertes ;

viii. Encourageons la ratification et la mise en application de la Convention Malabo de l'Union Africaine en matière de cybersécurité et de protection des données personnelles.

c) Sur la question de l'Inclusion Numérique

- i. Exhortons l'installation de nouveaux acteurs, dont les sociétés communautaires ciblant les zones éloignées et les startups locales ;
- ii. Encourageons à promouvoir l'investissement local et la distribution des spectres pour les réseaux communautaires et développer un cadre réglementaire régissant ces réseaux et leurs fonctionnements ;
- iii. Invitons à réduire la fracture numérique à travers la sensibilisation, l'éducation et le renforcement des capacités, sur Internet et son écosystème ;
- iv. Encourageons à créer avec les entrepreneurs locaux, des systèmes interopérables avec les plateformes gouvernementales afin de fiabiliser les processus de gestion des données ;
- v. Encourageons à mettre en place des fonds de service universels, lorsqu'ils ne sont pas disponibles, en vue d'optimiser l'utilisation des systèmes et d'assurer la responsabilité en matière d'utilisation ;
- vi. Appelons à créer une base économique solide qui stimule l'innovation, la création d'emplois et les investissements étrangers dans les industries technologiques ;
- vii. Appelons à façonner l'avenir du numérique à travers un environnement propice et inclusif.

Côte d'Ivoire, Abidjan – Réunion hybride, 26 mai 2023
WAIGF 2023
